

# VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

## Comment?

- ① **Vous avez versé le montant de votre taxe d'apprentissage auprès des services de l'État (URSSAF).**
- ② **À partir de fin mai, vous pourrez flécher votre versement, pour ce faire vous devez vous rendre sur le site de SOLTEA et choisir une de nos formations éligibles.**

[www.soltea.education.gouv.fr/espace-public](http://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public)

- 1 : Connectez-vous à votre espace privé en tant qu'«entreprise assujettie». Vous accédez, alors, au moteur de recherche ;
- 2 : Renseignez USPN UFR SEG ou le N° UAI : 0931238R dans la barre de recherche ;
- 3 : Renseignez votre souhait d'affectation par le pourcentage que vous souhaitez flécher vers l'UFR (ex: 80% pour le UFR SEG de l'USPN - 0931238R)

## Pourquoi?

**Nous avons besoin de vous pour nous accompagner dans la réussite de nos étudiants, dont la plupart sont issus du territoire du 93 et du 95. Vous pouvez nous aider en finançant ces futurs projets :**

- **Espaces de vie étudiants, salles de co-working**  
Mobiliers permettant de créer des espaces de travail dans les lieux de passage.
- **Achat de matériel pédagogiques**  
Videoprojecteurs portatifs, tablettes pédagogiques & tableaux interactifs.
- **Partenariats avec des entreprises de coaching & de conseil**
- **Abonnement à des bases de données économie & finance**
- **Financement des projets étudiants**

## Contacts

**Besoin d'un renseignement ? Contactez-nous :**

**Antoine GIROUD**

Chargé des relations entreprises - 01 49 40 21 08 - [antoine.giroud@univ-paris13.fr](mailto:antoine.giroud@univ-paris13.fr)

**Manuella LOTHER**

Reponsable administrative et financière adjointe - 01 49 40 44 62 - [lother@univ-paris13.fr](mailto:lother@univ-paris13.fr)

**Amandine BIENNESTIN**

Secrétaire de de direction - 01 49 40 33 18 - [sec.dir-ufrseg@univ-paris13.fr](mailto:sec.dir-ufrseg@univ-paris13.fr)